

Le nouveau missel ne correspond pas à ce que demandait la constitution conciliaire sur la liturgie

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 19 juillet 2022

Comme le rappelle Yves Daoudal sur son [blog](#), il existe une différence entre ce que prônait la constitution conciliaire sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium* et le missel de 1969. Si le Concile n'a pas été sans ambiguïté - et, en un sens, certaines réformes antéconciliaires n'en étaient pas non plus dépourvues, -, on peut admettre que les réformes du nouveau missel n'étaient pas demandées par les pères conciliaires, ni même par *Sacrosanctum Concilium*, par ailleurs fort prudent en la matière. Dans ce cas, pourquoi avoir d'abord promulgué en 1965 que beaucoup considéraient à ce moment comme la réforme ultime ultime ? Pourtant, la "novlangue" officielle affirme crânement que la "messe de Paul VI" est la liturgie du Concile, sa seule expression. Mais comment croire que la crise qui a eu lieu pendant les années 60 n'ait pas été marquée par une complexité due à la multiplication foisonnante des initiatives, au sommet comme à la base ? Sans rien préjuger de la responsabilité du Concile qui, comme "événement global", a aussi joué dans le comportement des uns et des autres. D'où le danger de lire 1962 et 1965 à la lumière de 1969...

Hier, par une heureuse coïncidence, le blog New Liturgical Movement rappelait ces réactions devant le nouveau missel:

Joseph Cardinal Frings : ***"Nous, Pères du Concile, n'avons pas décidé cela, c'est contre les décisions du Concile. Je ne peux pas comprendre comment le Saint-Père a pu donner son consentement à quelque chose comme cela"***.

Mgr Domenico Celada : *"La destruction progressive de la liturgie est un triste fait universellement connu. En moins de cinq ans, la structure millénaire du culte divin a été démantelée..... A sa place, on a introduit une forme infantile, bruyante, grossière et très fatigante du rite. Et la réticence des fidèles a été hypocritement ignorée" - "Je regrette d'avoir voté pour la Constitution du Concile au nom de laquelle - mais de quelle manière - cette pseudo-réforme a été réalisée. Si c'était possible, je retirerais mon vote"*.

Alfonso Maria Cardinal Stickler : **"Vous pouvez comprendre mon étonnement quand, en prenant connaissance de l'édition finale du nouveau Missale Romanum, j'ai constaté que son contenu, à bien des égards, ne correspondait pas aux textes du Concile que je connaissais bien, beaucoup de choses étaient changées, élargies, voire directement contraires. "**-*"Jamais, dans le champ des rites catholiques, il n'y a eu de rupture, de création radicalement nouvelle, y compris dans le rite latin romain, à l'exception de l'actuelle liturgie post-conciliaire, malgré le fait que le Concile... ait exigé à plusieurs reprises la conservation absolue de la Tradition pour la réforme..."*

L'archevêque Robert J. Dwyer : *"Qui aurait pu rêver, le jour où Sacrosanctum Concilium a été promulgué, que quelques années après, moins d'une décennie, la tradition latine de l'Église serait pratiquement éteinte et deviendrait un souvenir qui s'efface lentement ? Cette idée nous aurait horrifiés, mais elle nous paraissait tellement inconcevable que nous la considérions comme ridicule. Et nous en avons donc ri."*

On peut ajouter (par exemple) cette lettre du cardinal Ratzinger au professeur Wolfgang Waldstein en 1976:

Le problème du nouveau missel réside dans la renonciation au processus historique qui avait été continu avant et après saint Pie V, et dans la création d'un livre complètement nouveau qui, même s'il constitue une compilation d'anciens matériaux, a été accompagné d'une prohibition de tout ce qui existait avant : un fait inouï dans l'histoire du droit et de la liturgie. Je peux dire avec certitude, sur la base de ma connaissance des débats conciliaires et de ma lecture répétée des interventions des Pères conciliaires, que cela [la réforme du missel] ne correspondait pas aux intentions du Second Concile du Vatican.